

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 MARS 2024 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYÈRE, Monsieur MARINO MORABITO, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Monsieur DEROUBAIX (à Monsieur de BOISSIEU), Madame BRISSEZ (à Madame PETIT), Monsieur RIBIÈRE (à Madame SONNERY), Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR),

EXCUSÉE : Madame ARBORE

ABSENTS : Madame ARENA, Monsieur KARTAL, Madame PONCET

Monsieur Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2024.01.01 **MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DES COMMISSIONS
MUNICIPALES**

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.2 - Fonctionnement des Assemblées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-22 ;

Vu les délibérations n° 2020.04.01 du 12 juin 2020, n° 2021.02.01 du 30 avril 2021 et n° 2023.01.01 du 23 juin 2023, portant constitution des commissions municipales ;

L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Dans le but de permettre à chaque élu d'exercer pleinement son mandat, il a été proposé aux membres du Conseil Municipal de maintenir leurs choix, d'intégrer et / ou de se retirer des commissions municipales existantes.

La Commission Municipale **Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Tranquillité publique et Nouvelles technologies**, lors de sa séance en date du **12 mars 2024** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, DÉCIDE :

1. DE PRENDRE ACTE de la nouvelle composition des Commissions Municipales telle que définie ci-après :

1. COMMISSION RESSOURCES HUMAINES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Maire : Daniel FABRE
- Adjoint délégué : Daniel GUEUR
- Membres : Sylvie SONNERY ; Christian de BOISSIEU ; Patricia GRIMAL ; Ronald GRANJU ; Alain RICHER ; Josiane ARMAND ; Thierry DEROUBAIX ; Mehmet KARTAL ; Jacques BECQUART ; Rémi CHRISTIN ; Marie-Pierre MEYZONNY.

2. COMMISSION COHÉSION SOCIALE, SOLIDARITÉ

- Maire : Daniel FABRE
- Adjointe déléguée : Sylvie SONNERY
- Membres : Patricia GRIMAL ; Liliane FALCON ; Mehmet KARTAL ; Gisèle ARENA ; Marie-Christine SEYTIER ; Marie-Claudie QUELIN ; Antoine MARINO MORABITO ; Jean-Marc RIGAUD.

3. COMMISSION URBANISME, BÂTIMENTS, CŒUR DE VILLE, VOIRIE AMÉNAGEMENT URBAIN, CADRE DE VIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGENDA 21

- Maire : Daniel FABRE
- Adjoint délégué : Christian de BOISSIEU
- Membres : Thierry DEROUBAIX ; Fabrice BOURDIN ; Daniel GUEUR ; Sylvie SONNERY ; Liliane FALCON ; Jean Pierre BLANC ; Josiane ARMAND ; Marie-Christine SEYTIER ; Jacques BECQUART ; Alain RICHER ; Philippe Di PERNA ; Rémi CHRISTIN ; Joël GUERRY ; Antoine MARINO MORABITO ; Mohamed ABBES.

4. COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE, RÉNOVATION URBAINE

- Maire : Daniel FABRE
- Adjointe déléguée : Liliane FALCON
- Membres : Daniel GUEUR ; Sylvie SONNERY ; Christian de BOISSIEU ; Jean Pierre BLANC ; Fabrice BOURDIN ; Thierry DEROUBAIX ; Philippe DI PERNA ; Marie-Christine SEYTIER ; Joël GUERRY ; Antoine MARINO MORABITO ; Mohamed ABBES.

5. COMMISSION FINANCES

- Maire : Daniel FABRE
- Adjoint délégué : Christophe FORTIN
- Membres : Liliane FALCON ; Daniel GUEUR ; Christian de BOISSIEU ; Ronald GRANJU ; Fabrice BOURDIN ; Jacques BECQUART ; Rémi CHRISTIN ; Antoine MARINO MORABITO ; Marie-Pierre MEYZONNY.

6. COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE

- Maire : Daniel FABRE
- Adjointe déléguée Culture : Aurélie PETIT
- Membres : Jean-Pierre BLANC ; Patricia GRIMAL ; Ronald GRANJU ; Marie-Christine SEYTIER ; Marlène BRISSEZ ; Alain RICHER ; Nelly COULET ; Josiane ARMAND ; Pascale ARBORE ; Stéphanie PARIS ; Marie-Claudie QUELIN ; Marie-Pierre MEYZONNY.

7. COMMISSION ACTION ÉDUCATIVE ET VIE SCOLAIRE

- Maire : Daniel FABRE
- Adjoint délégué : Jean-Pierre BLANC
- Membres : Liliane FALCON ; Patricia GRIMAL ; Mehmet KARTAL ; Philippe DI PERNA ; Jean Marc RIGAUD ; Guillaume RIBIERE ; Gisèle ARENA ; Rémi CHRISTIN ; Antoine MARINO MORABITO.

8. COMMISSION INTERGÉNÉRATIONNEL, JUMELAGE, CMJ

- Maire : Daniel FABRE
- Adjointe déléguée : Patricia GRIMAL
- Membres : Sylvie SONNERY ; Aurélie PETIT ; Pascale ARBORE ; Marie-Claudie QUELIN ; Frédéric LAFAYOLLE DE LA BRUYERE ; Mohamed ABBES.

9. COMMISSION SPORTS, LOISIRS, ÉVÉNEMENTIELS ET ESPACE 1500

- Maire : Daniel FABRE
- Adjoint délégué : Ronald GRANJU
- Membres : Stéphanie PARIS ; Christian de BOISSIEU ; Daniel GUEUR ; Marlène BRISSEZ ; Nelly COULET ; Sarah PONCET ; Alain RICHER ; Rémi CHRISTIN ; Frédéric LAFAYOLLE DE LA BRUYERE ; Antoine MARINO MORABITO ; Mohamed ABBES.

10. COMMISSION COMMUNICATION :

- Maire : Daniel FABRE
- Membres : Daniel GUEUR ; Aurélie PETIT ; Christophe FORTIN ; Jean-Pierre BLANC ; Ronald GRANJU ; Stéphanie PARIS ; Thierry DEROUBAIX ; Pascale ARBORE ; Rémi CHRISTIN ; Marie-Pierre MEYZONNY.

11. COMMISSION JEUNESSE

- Maire : Daniel FABRE
- Adjointes déléguées : Liliane FALCON et Patricia GRIMAL
- Membres : Daniel GUEUR ; Christian de BOISSIEU ; Aurélie PETIT ; Jean-Pierre BLANC ; Marie-Christine SEYTIER ; Rémi CHRISTIN ; Marie-Pierre MEYZONNY ; Frédéric LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 22 MARS 2024

Daniel FABRE

Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20240315-DEL_2024_01_01-DE
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024